

Sacrifice d'enfants, le crime de trop des élites ?



En 1959 déjà, la France connaissait les « ballets roses », des parties fines entre le président de l'Assemblée nationale, André Le Troquer, et des mineures. Ce dernier, âgé de 74 ans, résistant proche du général de Gaulle, ancien ministre et dernier président de l'Assemblée nationale de la IV^e République, bénéficia – scandaleusement – de l'indulgence de la Cour. La pédocriminalité n'était pas encore reconnue. On parlait encore « d'attentats à la pudeur »...

Depuis, ces affaires se sont multipliées. En juillet 2019, le prêtre Bernard Preynat était viré de l'Église catholique avant d'être condamné, en janvier 2020, à cinq ans de prison par le tribunal correctionnel de Lyon, pour agressions sexuelles sur dix anciens scouts de Sainte-Foy-lès-Lyon entre 1972 et 1991. Son supérieur, Mgr Philippe Barbarin, alors archevêque de Lyon, connaissant les faits, ne les avait jamais dénoncés.

On se rappelle également l'affaire d'Outreau, des agressions sexuelles sur mineurs entre 1997 et 2000, dans des milieux populaires. Au cours de plusieurs procès, de 2004 à 2015, plusieurs personnes avaient été dénoncées, parfois à tort. Cette affaire avait mis en évidence des dysfonctionnements de la justice. Depuis, la lutte contre la pédocriminalité est annoncée comme prioritaire en France.

En 2010, Maurice Gutman, conseiller municipal du Mesnil-Saint-Denis (Yvelines), était piégé sur internet par des journalistes de l'émission « Les Infiltrés ». Cet élu de 64 ans proposait à celle qu'il croyait être une fillette de 12 ans des relations sexuelles. La drague sur internet avait duré trois jours. Les journalistes de « France 2 » ayant dénoncé l'élu à la DCPJ à Nanterre (Hauts-de-Seine), il était condamné par le tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines) à deux mois de prison avec sursis. Cette condamnation entraînait l'éviction de M. Gutman de son poste de dirigeant local de la Croix-Rouge, du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) et de son poste politique. Sans l'écho médiatique donné à l'affaire, cette simple « conversation » aurait donné lieu seulement à un rappel à la loi.

Les réseaux pédocriminels, autrement mieux « protégés », rassemblent des personnes placées au-dessus de tout soupçon par leur position sociale et parfois politique. Leurs membres sont, de toute évidence, couverts au plus haut niveau. Ce qui alimente/justifie tous les « complotismes ».

Ainsi, Véronique Liaigre et ses deux sœurs ont été victimes de viols et viols aggravés, entre 1984 et 1997, dans le village de Jallais, près d'Angers. Les actes ont été commis par les parents de Véronique qui prostituaient leurs trois filles. Véronique a fait état de voyages durant lesquels elle avait assisté et pratiqué des sacrifices d'enfants, à Londres, Bruxelles, Nanterre et Agen. Les enfants sacrifiés étaient nés de viols, déclarés sous X. Véronique a déclaré qu'elle et ses sœurs étaient louées à des « notables ». Elle disait savoir

qu'un charnier d'enfants se trouvait à Granges-sur-Lot (47). Il y a 24 ans, le 14 novembre 1996, la petite Marion Wagon, 10 ans, disparaissait à Agen, en Lot-et-Garonne. Véronique Liaigre prétendit la connaître. Elle expliquait même que la fillette avait été gardée pendant un temps par un couple de femmes pédophiles dans la région d'Agen. L'adjudant-chef Christian Bordenave, le dernier qui était resté dans la « cellule d'enquête Marion », a été muté aux Antilles en 2010...

Paul-Émile Charlton, un homme peu médiatisé qui n'a jamais cessé de dénoncer ces réseaux pédophiles, à l'origine, notamment, des disparitions de Marion Wagon et d'Estelle Mouzin, évoque ses appels à la gendarmerie restés sans réponse, mais aussi les gardes à vue, les perquisitions à son domicile, les menaces d'internement psychiatrique pour le faire taire. Il dénonce la destruction du disque dur de son ordinateur par des gendarmes, dont il dit qu'ils étaient eux-mêmes impliqués dans des « parties fines » à Toulouse.

Paul-Émile Charlton a dénoncé surtout le silence des médias, de tous les partis politiques, paralysés par l'implication des loges franc-maçonnnes... Il évoque des membres de la pègre qui enlèvent impunément des enfants « commandés », partout en Europe. Il parle du « suicide » du commissaire Arnaud Trégouet à Castres (Tarn), à l'âge de 36 ans.

Charlton et son collectif « Autre Monde » évoquent de très nombreuses affaires non totalement élucidées : l'affaire Kamal (ballets roses impliquant la magistrature), l'affaire Sara Chabiland, l'affaire Patrice Verdi, l'affaire du réseau pédophile d'Angers, l'affaire d'Outreau, l'affaire Pierre et Noémie à Annemasse, l'affaire Vincent Tanyères à Perpignan, l'affaire Véronique Liaigre à Jallais, le CD-Rom « Zandvoort » qui implique 80 familles françaises (affaire confiée au juge Danielle Ringot), l'affaire Patricia Poupard, l'affaire Chauvet à Carqueiranne, l'affaire de la petite Marine à St-Malo, l'affaire Chastan à Castres, l'affaire du lieu de vie « Coral », l'affaire Beyer-Delvalle, ou encore ce que nous

appellerons « l'affaire Jack Lang ».

Cette dernière affaire est emblématique de la protection dont disposent certaines personnalités. Laureen Verdin est décédée à l'âge de 6 ans d'une MST contractée lors de viols en réunion dont elle a été victime. Une plainte a été déposée par Dominique Verdin, son père, contre Jack Lang, François Hollande et Pierre Moscovici. Monsieur Dominique Verdin n'a jamais connu sa fille, Laureen. Elle est née après que sa compagne et mère de l'enfant l'avait quitté, fin 1996. Laureen naît le 31 janvier 1997. Cette année-là, l'ex-compagne de Dominique Verdin se retrouve dans un foyer pour femmes enceintes : le « Foyer d'Ariane » à La Roche-sur-Yon (Vendée). Le directeur de ce foyer, Jean-Pierre Baudry, a depuis été condamné à 15 ans de prison pour viols et agressions sexuelles répétées sur des pensionnaires et des salariées. En 2000, une première plainte contre le foyer avait été lancée par une association de défense des femmes. L'affaire avait été classée sans suite. Le compagnon du moment de la mère de Laureen connaissait Jean-Pierre Baudry, le directeur du « Foyer d'Ariane ». Ce monsieur avait également rencontré Jack Lang au Maroc. Les viols de Laureen auraient été commis sur la péniche « Le Makaï », amarrée à Paris en 1999. Le 10 juin 2001, une procédure est lancée par les services sociaux de la Roche-sur-Yon contre la mère de Laureen, pour des faits d'attouchements et de viols en réunion sur sa fille. Cette procédure est restée lettre morte.

Une personne aurait vu et dénoncé la « soirée d'anniversaire » au cours de laquelle la petite a été violée en réunion. C'est pourquoi Laureen a finalement été entendue par la police. Mais l'enfant serait restée prostrée. Elle n'aurait rien dit. C'est très souvent le cas lors de la première audition des mineurs victimes d'abus sexuels.

Le 22 décembre 2003, Laureen décède à Nantes, âgée de 6 ans, des suites de sa MST.

À ce moment, Dominique Verdin apprend qu'il aurait une fille.

Il prend un détective et apprend, en juillet 2004, que son enfant est morte. Son ex-compagne lui confirme que Laureen était bien sa fille.

Dominique Verdin finit par apprendre que Laureen avait été placée sous protection pour des soupçons de pédophilie. Il apprend encore par un ex-compagnon de la mère de Laureen que des partouzes ont eu lieu, dont l'enfant aurait été victime.

Dominique Verdin lance alors en juin 2007 une procédure pour les viols en réunion. La procédure se serait perdue, lui explique-t-on en juillet 2011...

Depuis, l'enquête aurait été rouverte.

En 1998, à l'occasion d'une université d'été du « Cercle National des Combattants » (CNC), l'élu Front national Roger Holeindre s'en prenait violemment à Jack Lang. En évoquant l'affaire dite « du Coral », un foyer pour enfants en difficulté dont les responsables avaient été poursuivis pour pédophilie, Holeindre parlait de gamins « prostitués à des gens comme Jack Lang ». Il évoquait surtout un « gosse retrouvé mort, sodomisé, la tête dans un seau de merde ». Il concluait : « Que l'on m'arrête à la sortie, si ce n'est pas vrai ».

Roger Holeindre n'avait pas été arrêté à la sortie du camp, mais condamné, plus tard, pour diffamation. L'année suivante, son camp d'été était fermé par le préfet du Cher.

Rappelons qu'en 2000 le ministère français de la Justice estimait à plus de 800 les enfants qui disparaissaient chaque année. L'affaire Jeffrey Epstein ou l'affaire Dutroux ont amplement établi que ces mœurs criminelles sont avérées, organisées à l'échelle internationale et qu'elles concernent des personnalités puissantes, des présidents comme Bill Clinton, des princes du sang comme Andrew, le fils de la reine Elizabeth II.

Ronald Bernhard, un ancien banquier néerlandais, témoigne avoir été invité à participer à ces sacrifices d'enfants. Il

n'a pas voulu y participer. Il a dû se cacher sous de fausses identités durant des décennies pour ne pas se faire assassiner. Il témoigne de ce que non seulement des sacrifices d'enfants ont lieu, mais de ce que les maîtres du Nouvel Ordre Mondial ont pour but de nous asservir tous. Ces crimes pédophiles satanistes sont donc bien plus que des dérangeants faits divers.

William Kergroach

William Kergroach

Sources :

<https://www.crashdebug.fr/archives-oubliees-temoignage-de-veronique-liaigre>

<https://www.crashdebug.fr/affaire-verdin-la-plainte-contre-lang-hollande-et-moscovici-est-recevable>

<https://www.ladepeche.fr/article/2010/06/17/856727-agen-il-etait-l-homme-de-la-cellule-marion.html>

<https://profil.ladepeche.fr/internaute/profil/35323-paul-emile-charlton/>

<https://www.yumpu.com/fr/document/read/16646341/qui-est-paul-emile-charlton-editionslibertecom>

<https://www.facebook.com/759661020711613/posts/774497439227971/>

https://www.liberation.fr/france/2020/01/30/mort-de-roger-hole-indre-vieux-de-la-vieille-garde-fn_1776265

https://www.liberation.fr/societe/1999/07/27/un-camp-pour-les-cadets-de-jean-marie_279783

[Réseaux Pédocriminels | Témoignage de Ronald Bernard au cours de la Commission d'enquête internationale](#)